**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 96 (1951)

Heft: 8

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## REVUE MILITAIRE SUISSE

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 23 36 33. Chèq. post. II. 5209 ANNONCES: Publicitas S. A. succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 9.—; 3 mois Fr. 5.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

# Problèmes d'organisation militaire

(Suite)

### RÉSERVES GÉNÉRALES D'ARMES

Lorsqu'on examine notre ordre de bataille, on est surpris de voir le peu de moyens que se réserve le Haut-commandement. D'aucuns répondront que celui-ci tiendra normalement en réserve l'une ou l'autre de ses unités d'armée, qu'il engagera au cours de la lutte. Cela ne résout pas le Problème d'ordre tactique découlant de la nécessité de changer, eu égard à une mission déterminée ou suivant l'évolution de la bataille, les possibilités en puissance et en vitesse de nos unités d'armée.

Un tel besoin laisse supposer l'existence de réserves générales d'armes et de moyens de transports, qui sont en somme le compte en banque auquel le commandement peut faire appel chaque fois qu'il est nécessaire.

Ce potentiel est articulé entre l'armée, les CA et les divisions, en fonction de la situation tactique : offensive, défensive, manœuvre en retraite et également en fonction du terrain.

En parlant de puissance, le facteur vitesse sera traité dans le prochain chapitre, j'évoque l'idée d'un ensemble de